LE TERRITOIRE, SES 15 COMMUNES

Assérac

Assérac, de Terre et de Mer ...
Assérac est une commune de moins de 2 000 habitants, s'étendant sur 3 291 hect
entre l'Océan Atlantique et la Brière.

Située en bordure de mer, la commune d'Assérac vous séduira par ses paysages variés comme s
salants, ses plages, ses parcs à huîtres, ses sentiers de randonnées. Son dynamisme est assuré par
diverses associations, ses artisans commerçants et les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année (Fest-Noz, soirée moules-frites, bal populaire, théâtre, concert, festival des enfants, soirées lecture, vide-greniers, activités sportives ...). La commune dispose d'un large éventail d'hébergements, à vous de choisir celui qui vous convient le mieux.

Assérac située, dans le Parc Naturel Régional de Brière, a su protéger son littoral ; grâce à cela elle est classée Natura 2000 sur l'ensemble de son territoire. Les baies de Pen-Bé et Pont-Mahé véritable paradis pour les baigneurs et surfeurs, les marais salants du Mès et son célèbre sel (appelé "Sel de Guérande") sont la richesse d'Assérac.

La mairie

Horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi** (fermé le mercredi) : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h
- **Samedi** (uniquement état civil et affaires générales) : de 9h à 12h

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

02 51 75 06 80